**Rome dit que le contrat avec ArcelorMittal sur Ilva reste valable**

L'appel d'offres en vue de la cession de l'aciérie Ilva à ArcelorMittal est "illégitime" mais ce n'est pas de la faute de ce dernier et la vente peut suivre son cours, a déclaré jeudi le ministre italien de l'Industrie, Luigi Di Maio.

Citant les avocats mandatés par le gouvernement italien, le chef de file du Mouvement 5-Etoiles a déclaré qu'Arcelor avait remporté l'appel d'offres pour la plus grande usine sidérurgique d'Europe sans que des sociétés concurrentes soient autorisées à améliorer les conditions de leurs offres initiales.

"L'appel d'offres était illégitime", a déclaré Luigi Di Maio, ajoutant que si d'autres entreprises devaient faire de nouvelles offres pour Ilva, cela pourrait être un motif pour annuler l'appel d'offres mais que le contrat avec [ArcelorMittal](https://www.usinenouvelle.com/arcelormittal/%22%20%5Co%20%22Actualit%C3%A9s%20et%20news%20%C3%A9conomiques%20du%20groupe%20sid%C3%A9rurgique%20mondial%20-%20L%27Usine%20Nouvelle%22%20%5Ct%20%22) reste valable.

Il a ajouté que l'ancien gouvernement de centre-gauche était responsable des défauts de cet appel d'offres, et non ArcelorMittal, qui a "toujours agi de bonne foi". Il a confirmé que la date butoir du 15 septembre pour la vente d'Ilva à ArcelorMittal restait valable.